

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 20 juin le Conseil Municipal de la Commune de BEAUREGARD L'EVEQUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Patricia BUSSIÈRE, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 17
Date de convocation du Conseil municipal : 12 juin 2024

PRESENTS : Mmes. BOURGIER Corinne, BUSSIÈRE Patricia, CHAPEL Virginie, LAMOUREUX Valérie, M. BISSON Bruno, BRUN Charly, FAFOURNOUX Patricia, MUSY Gaëlle ROCHER Cyril, JAKUBOWSKI David ROCHE Christophe, M. TERRIAC Michaël, VIALATTE Cédric, VIALLE Cyril.

ABSENTS : Mmes VASSON Emmanuelle, POYET Valérie, M. GUERET Laurent, excusés.

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration et rénovation du Foyer d'Animation et de Loisirs :

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait, lors de sa réunion du 5 avril 2024 décidé de la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre relative à la restructuration et à la rénovation énergétique du Foyer d'animation et de loisirs.

Madame la rend compte de la réunion de la commission des appels d'offres du 16 juin 2024, 2 candidats ont répondu à la mise en concurrence et le choix de la commission s'est porté sur le cabinet G'AIR ARCHITECTURE 58 rue Blatin 63000 Clermont-Ferrand avec un montant de 44 000 € hors taxes. (52 800 € ttc).

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

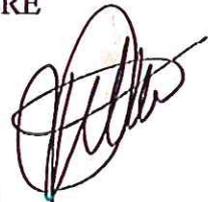
- Approuve le choix de la commission des appels d'offres.
- Autorise Madame la Maire à signer l'acte d'engagement avec le cabinet G'AIR ARCHITECTURE.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Affiché le 21 juin 2024, pour copie conforme, en mairie le 2 juillet 2024.

Madame la maire.

Patricia BUSSIÈRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 20 juin le Conseil Municipal de la Commune de BEAUREGARD L'EVEQUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Patricia BUSSIÈRE, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 17
Date de convocation du Conseil municipal : 12 juin 2024

PRESENTS : Mmes. BOURGIER Corinne, BUSSIÈRE Patricia, CHAPEL Virginie, LAMOUREUX Valérie, M. BISSON Bruno, BRUN Charly, FAFOURNOUX Patricia, MUSY Gaëlle ROCHER Cyril, JAKUBOWSKI David ROCHE Christophe, M. TERRIAC Michaël, VIALATTE Cédric, VIALLE Cyril.

ABSENTS : Mmes VASSON Emmanuelle, POYET Valérie, M. GUERET Laurent, excusés.

Objet : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE CREDIT :

Madame la maire expose aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de contracter une ligne de trésorerie, destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilités.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- Montant plafond : 100 000 €.
- Index : taux variable euribor 3 MOIS
- Marge : 0.70 %.
- Intérêts payables à terme échu trimestriellement.
- Commission d'engagement : 0.20 % du montant choisi
- Durée : 12 mois.

Le Conseil Municipal

Après délibération le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à contracter auprès du Crédit Agricole pour l'ouverture de la ligne de trésorerie.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.
Affiché le 21 juin 2024, pour copie conforme, en mairie le 21 juin 2024.

Madame la maire.

Patricia BUSSIÈRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 20 juin le Conseil Municipal de la Commune de BEAUREGARD L'EVÉQUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Patricia BUSSIÈRE, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 17
Date de convocation du Conseil municipal : 12 juin 2024

PRESENTS : Mmes. BOURGIER Corinne, BUSSIÈRE Patricia, CHAPEL Virginie, LAMOUREUX Valérie, M. BISSON Bruno, BRUN Charly, FAFOURNOUX Patricia, MUSY Gaëlle ROCHER Cyril, JAKUBOWSKI David ROCHE Christophe, M. TERRIAC Michaël, VIALATTE Cédric, VIALLE Cyril.

ABSENTS : Mmes VASSON Emmanuelle, POYET Valérie, M. GUERET Laurent, excusés.

Objet : Renouvellement de la Convention avec l'UFCV Pour la gestion des temps extrascolaire durant les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et de juillet :

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de renouveler la convention par laquelle la commune décide de donner en gestion à l'Union Française des Centres de Vacances, les temps extra scolaires durant les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et de juillet.

Cette convention précise les conditions du partenariat entre la commune et l'Ufcv, sa validité cout du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 et elle est subordonnée au respect de ses engagements par chaque partie.

Le budget prévisionnel global pour une année de fonctionnement s'établit à environ 55 000 € financé par les participations des familles, de la CAF et de la commune.

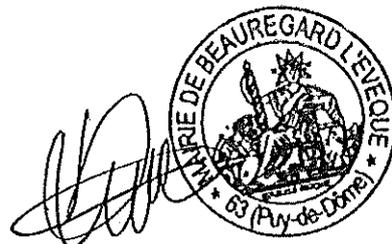
La participation financière prévisionnelle de la commune s'élèverait à environ 34 349.30 € à laquelle doit se rajouter la prise en charge du personnel en charge du service des repas et du nettoyage des bâtiments (environ 3 500 €) et les charges induites par l'occupation des bâtiments alors qu'ils n'étaient précédemment pas utilisés pendant les périodes de vacances scolaires.

Après discussion les Conseillers Municipaux, décident, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention à intervenir et à inscrire au budget les sommes induites.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.
Affiché le 21 juin 2024, pour copie conforme, en mairie le 21 juin 2024.

Madame la maire.

Patricia BUSSIÈRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 20 juin le Conseil Municipal de la Commune de BEAUREGARD L'EVÊQUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Patricia BUSSIÈRE, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 17
Date de convocation du Conseil municipal : 12 juin 2024

PRESENTS : Mmes. BOURGIER Corinne, BUSSIÈRE Patricia, CHAPEL Virginie, LAMOUREUX Valérie, M. BISSON Bruno, BRUN Charly, FAFOURNOUX Patricia, MUSY Gaëlle ROCHER Cyril, JAKUBOWSKI David ROCHE Christophe, M. TERRIAC Michaël, VIALATTE Cédric, VIALLE Cyril.

ABSENTS : Mmes VASSON Emmanuelle, POYET Valérie, M. GUERET Laurent, excusés.

Objet : Approbation du plan de zonage d'assainissement de la commune :

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait, lors de sa réunion du 9 juin 2023, approuvé le projet de plan de zonage assainissement de la commune.

Madame la maire précise que ce projet de plan a été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée du 2 octobre au 6 novembre 2023.

Durant cette enquête, le projet n'a pas fait l'objet de demande de modification.

Elle rend compte également de l'avis favorable rendu par le Commissaire Enquêteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le zonage d'assainissement de la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Affiché le 21 juin 2024, pour copie conforme, en mairie le 24 juin 2024.

Madame la maire.

Patricia BUSSIÈRE



SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre le 20 juin le Conseil Municipal de la Commune de BEAUREGARD L'EVEQUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Patricia BUSSIÈRE, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 17
Date de convocation du Conseil municipal : 12 juin 2024

PRESENTS : Mmes. BOURGIER Corinne, BUSSIÈRE Patricia, CHAPEL Virginie, LAMOUREUX Valérie, M. BISSON Bruno, BRUN Charly, FAFOURNOUX Patricia, MUSY Gaëlle ROCHER Cyril, JAKUBOWSKI David ROCHE Christophe, M. TERRIAC Michaël, VIALATTE Cédric, VIALLE Cyril.

ABSENTS : Mmes VASSON Emmanuelle, POYET Valérie, M. GUERET Laurent, excusés.

Objet : Etude diagnostique des réseaux d'assainissement :

Madame le Maire présente le rapport final de l'étude diagnostique d'assainissement établi par la société SECAE.

Cette étude est composée de 4 phases :

1. Etat des lieux et pré-diagnostic ;
2. Mesures de volumes et flux de pollution ;
3. Localisation précise des anomalies ;
4. Elaboration du programme des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Approuve le rapport final de l'étude diagnostique du réseau d'assainissement collectif de la commune de Beauregard l'Evêque.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Affiché le 21 juin 2024, pour copie conforme, en mairie le 24 juin 2024.

Madame la maire.

Patricia BUSSIÈRE

